



Interconnexion entre la France et le Royaume-Uni

Point général sur le projet : Poursuite des études et de la concertation La variante d'atterrage à Pourville privilégiée

Paris, France, le 26 février 2019.

L'interconnexion électrique proposée par la société AQUIND consiste en une liaison électrique sous la Manche en courant continu. Cette interconnexion nécessite un point d'atterrage sur chaque côte, à partir duquel elle poursuit son tracé souterrain vers un poste de conversion envisagé sur le territoire de la communauté de communes Terroir de Caux, à proximité du répartiteur existant de Barnabos qui a été retenu après des études techniques approfondies par le Gestionnaire du réseau public de transport électrique RTE.

Une étude d'impact environnemental est en cours d'élaboration et le maître d'ouvrage s'est engagé à maintenir un dialogue exemplaire avec le public

La concertation publique a débuté au printemps 2018, sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), les premiers échanges sur l'avant-projet et ses différents scénarios possibles ont pu ainsi être consignés et les observations prises en compte. C'est sur cette première base que les scénarios possibles s'affinent progressivement et mèneront à des propositions sur les différentes composantes du projet, fondées sur une analyse multicritères des enjeux techniques, environnementaux et des sensibilités identifiées lors de la concertation.

Conformément à la réglementation, une étude d'impact environnemental est en cours d'élaboration, dont les principes méthodologiques ont été publiés sur le site internet de la concertation. Les recommandations de cette étude permettront d'éviter les impacts, de les réduire voire de les compenser autant que nécessaire.

Les études et la concertation amènent à privilégier un atterrage à Pourville

Les études préliminaires et la concertation avec les usagers de la mer ont montré que l'atterrage à Pourville (commune de Hautot-sur-Mer) est réalisable et de moindre impact, en ayant recours à la technique du forage dirigé.

Une attention particulière devra être portée aux activités touristiques et balnéaires et à la pêche professionnelle, notamment pour les navires pratiquant les arts dormants dans la bande côtière.

Sur la partie terrestre, le tracé est prévu en souterrain, sans aucune ligne aérienne. Aucun travaux en contact avec la zone humide de l'estuaire de la rivière de la Scie et sa biodiversité ne sera envisagé. AQUIND s'attache à la préservation de ce secteur dont le fort intérêt écologique et patrimonial a été soulevé par les premiers diagnostics ainsi que pendant la concertation.



La concertation se poursuit sur l'aire d'étude terrestre

La concertation et le dialogue se poursuivent : le maître d'ouvrage s'est engagé à informer l'ensemble des acteurs concernés de l'avancement du projet.

Des groupes de travail ont été initiés et se poursuivront dans les prochains mois. Ils permettront d'alimenter les réflexions et l'étude d'impact environnemental, pour affiner progressivement le projet.

Ensuite, plusieurs réunions publiques seront organisées en deux temps, afin d'échanger sur les premières évaluations environnementales, puis sur un projet plus abouti.

A l'issue de cette concertation, fort des enseignements tirés, le projet pourra ensuite être soumis à enquête publique dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations réglementaires par la Préfecture de région, prévue en 2020.

Les bénéfices économiques du projet

Les retombées économiques du projet sont estimées à plusieurs milliards d'euros pour la France sur les 25 premières années d'exploitation et plusieurs millions d'euros annuels reviendront directement aux collectivités locales concernées à travers plusieurs taxes.

Environ 250 emplois seront mobilisés en France pendant la phase de construction du projet.

Plus d'informations sur le site internet de la concertation : www.concertation-aquind.fr

Contact Presse : Nicolas Castex / 06 09 58 07 72

A propos de l'interconnexion AQUIND

L'interconnexion électrique développée par AQUIND Ltd. a pour objectif d'échanger de l'énergie électrique en courant continu à travers la Manche, via une liaison sous-marine. Cette interconnexion nécessite un point d'atterrissage sur chaque côte, à partir duquel elle poursuit son tracé souterrain vers un poste de conversion en courant alternatif.

Le projet fournirait une connexion optimale des deux réseaux, et une offre plus compétitive aux consommateurs. Avec une capacité de 2 000 MW, l'interconnexion AQUIND pourrait transmettre jusqu'à 16 000 000 MWh d'électricité chaque année, ce qui correspond approximativement à 5% de la consommation britannique, et 3% de la consommation française.

A propos d'AQUIND Limited

AQUIND Limited est une société britannique qui développe un projet de nouveau câble sous-marin et souterrain en courant continu entre la côte sud de l'Angleterre et la Normandie. AQUIND s'entoure de consultants en ingénierie, planification, environnement, pour une équipe d'environ 100 personnes, au Royaume-Uni et en France.

Plus d'informations sur aquind.fr